Département

Alpes-de-Haute-Provence
Canton

Valensole
Commune

Gréoux-les-Bains

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté – Egalité – Fraternité

## ARRETE DU MAIRE

**Services Techniques** 

OBJET: FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL « JEAN NEGRE » ET « ALEXIS PAYAN » DU 8 AU 11 MARS 2024 INCLUS

Le Maire de la Commune de Gréoux-les-Bains ;

**Vu** les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** qu'en raison des intempéries, les terrains sont impraticables, il importe de réglementer leur utilisation,

Considérant que l'état actuel des terrains compromet la sécurité du public ;

## ARRETE

Article 1 : Les terrains de football « Jean Nègre » et « Alexis Payan » sont interdits d'accès jusqu'au 11 mars 2024 inclus.

Article 2: La signalisation correspondante sera mise en place par les services techniques.

**Article 3 :** La Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale seront chargées de l'exécution du présent arrêté chacune en ce qui la concerne.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté à :

- La Brigade de Gendarmerie
- > La Police Municipale
- > Les Services Techniques
- Le District des Alpes de Football

Fait à Gréoux-les-Bains, le 8 mars 2024

Le Maire.

Paul AUDAN